

**MINISTERE
DES COLLECTIVITES ET DE LA FISCALITE
LOCALE**

**Direction Générale des Collectivités
Territoriales (DGCT)**

COMMUNE RURALE

DE

SOUMPOU

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOCIAL
ET CULTUREL (2018-2022) DE LA COMMUNE RURALE DE
SOUMPOU
(CERCLE DE YELIMANE)**

**Appui technique et financier du Syndicat Inter Collectivités MERAGUEMOU
CERCLE DE YELIMANE**

Avril 2018

Table de matière

Sigles et Abréviation	
Résumé	
I- Introduction	
II- Présentation de la commune	
2.1 Historique	
2.2 Situation géographique et administrative	
2.3 Traits physiques	
III- Situation de référence de la commune	
3.1- Démographie	
3.2- Accessibilité	
3.3- Ressources naturelles	
3.4- Activités socio- économiques	
3.4.1 Agriculture	
3.4.2 Elevage	
3.4.3 Pêche	
3.4.4 Commerce et Artisanat	
3.5- Infrastructures et équipements sociaux	
3.5.1 Education	
3.5.2 Santé	
3.6- Conseil communal	
3.7- Mobilisation des ressources (financières, humaines et matérielles)	
3.8- Partenariat	
3.9- Potentialités/atouts et contraintes de développement	
IV- Les Orientations Stratégiques de développement	
4.1- Axes d'orientations stratégiques	
4.2- Articulation entre les politiques sectorielles et les politiques de développement à l'échelle locale et communale	
4.3- Le Plan d'Investissement Pluriannuel (PIP)	
4.4- Le Plan d'Investissement Annuel (PIA)	
4.5- Le cadre institutionnel de mise en œuvre et suivi évaluation	

Résumé

Le présent Programme de Développement, Economique, Social et Culturel (PDESC) de la commune rurale de Soumpou, est le parachèvement d'un processus participatif et itératif.

L'élaboration de ce Programme de développement a été une occasion offerte à la population et les ressortissants de la commune en France lors des rencontres d'échanges avec les élus et les services techniques opérant dans la commune de dresser l'état des lieux succinct de la commune, de discuter de leurs besoins de développement et des contraintes/problèmes de façon démocratique qui s'opposent à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Les actions consignées dans ce Programme quinquennal 2018-2022 s'articulent autour des priorités communales de développement des secteurs clés notamment l'éducation, la Santé, l'agriculture, l'économie, l'environnement etc. Les solutions envisagées aux problèmes/contraintes inspirent le succès de l'élaboration de ce plan de Développement, Economique, social et Culturel.

L'abondance des contraintes au développement de la commune se traduit par une énormité de défis à relever, entre autre :

- ❖ Assurer l'autosuffisance alimentaire,
- ❖ Améliorer l'accès à l'eau potable dans la commune,
- ❖ Développer la couverture socio sanitaire dans la commune,
- ❖ Promouvoir l'éducation, les sports et la culture,
- ❖ Améliorer des sources de revenus de la population,
- ❖ Améliorer l'accès au service de l'énergie,
- ❖ Renforcer la protection et la gestion de l'environnement et la lutte contre le changement climatique,

Cet outil est un document cohérent comprenant des thématiques et des actions pour atteindre les objectifs visés. Il est aussi un document de référence pour soutenir le développement économique social et culturel de la commune de rurale de Soumpou

Le Cout total du présent Programme de Développement Economique Social (PDESC) de la commune rurale de Soumpou 2018-2022 est estimé à : **Six cent vingt sept millions quatre cent quarante deux mille (627 442 000) F FCFA.**

I. Introduction

Le processus de la décentralisation est effectif sur l'ensemble du territoire national depuis 1999 et a pour objet le développement l'autonomie des collectivités territoriales afin de favoriser les initiatives locales en accroissant le pouvoir des collectivités territoriales.

Avec l'avènement de la démocratie et de la décentralisation, l'Etat a transféré certaines compétences aux Collectivités Territoriales. Elles sont chargées de la planification de leur développement notamment à travers l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement économique social et culturel.

Les Collectivités Territoriales règlent leurs affaires par délibération des Conseils Communaux (article 22 du Code des Collectivités). Ainsi, l'identification des potentialités et des contraintes de développement, la planification et la mise en œuvre des actions de développement sont désormais de l'apanage des Collectivités Territoriales.

Dans ce cadre, le Conseil Communal de Soumpou, conformément aux textes a bien voulu se doter d'un Programme de Développement Economique Social et Culturel (PDESC) 2018/2022. Elle a bénéficié de l'accompagnement technique et financier du Syndicat Inter collectivités Meraguemou du cercle.

Le présent document est le fruit d'un long processus auquel l'ensemble des acteurs de développement de la commune ont pris part et de façon active à son élaboration notamment la population, les partenaires techniques et financiers, les services techniques déconcentrés, les ressortissants de la commune vivant en France et les élus.

Le Programme de Développement Economique culturel et Social de Soumpou s'inscrit dans les orientations nationales et régionales notamment :

- Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)
- Le Cadre Stratégique pour la relance économique et le développement durable au Mali,
- Le Plan stratégique de développement régional de Kayes,
- Le Schéma régional d'aménagement du territoire de Kayes,
- Le Schéma local d'aménagement du territoire du cercle de Yélimané.

II. Présentation de la commune

2.1 Historique

Le phénomène de la décentralisation au Mali remonte depuis l'époque coloniale. Le principe a été réaffirmé dans toutes les constitutions successives. Ainsi, la commune rurale de Soumpou à l'instar d'autres communes du Mali a été créée suivant la loi N° 96-059 du 04 Novembre 1996, portant création des communes. Suite aux élections du 20 novembre 2016, onze (11) conseillers dont le Maire et ses adjoints ont été élus pour assurer la gestion quotidienne de la commune.

2.2 Situation administrative et géographique

La Commune Rurale de Soumpou est l'une des douze communes du cercle de Yélimané. Elle est composée de cinq villages à savoir Takaba, Niagnela, Niakatela, Tangadonga et Bougoundia. Takaba est le chef-lieu de la commune.

La commune rurale de Soumpou est limitée :

- Au Nord et à l'Ouest par la commune rurale de Guidimé,
- Au Sud et à l'Est par la commune sœur de Fanga.

La Commune de Soumpou occupe une superficie totale de 430,10 km² soit près de 08% de la superficie totale du cercle.

2.3 Traits physiques

• Relief et climat

Le relief de la commune de Soumpou est accidenté, il existe des collines (dont les plus importantes sont : Sélignané, Gankorotandiougou N'guidé, Bassa, Mama Niakaté et Bakara) qui constituent un lieu de refuge de certains animaux sauvages.

La commune de Soumpou se situe entièrement dans la zone sahélienne caractérisée par trois saisons assez contrastées:

- Une saison des pluies s'étalant de juin à septembre ou la pluviométrie dépasse rarement 600mm par an
- Une saison chaude et sèche d'avril à juin
- Une saison froide de décembre à mars.

Températures

Elles varient entre un minimum de 16°C (période de décembre à janvier) et un maximum de 46°C (avril mai).

La saison sèche et chaude (mars à mai) est marquée par de fortes températures avec des maxima qui dépassent souvent 46°C et des amplitudes assez élevées (au moins

15°C). Cependant, avec l'arrivée des pluies en juin, les niveaux de températures baissent fortement et se resserrent.

Les plus basses températures sont observées durant les mois de décembre à février; où elles peuvent parfois descendre en dessous de 15°C. Cependant, les amplitudes demeurent toujours élevées entre jour et nuit (15°C en moyenne).

Les vents

Les dominants sont : l'harmattan un vent chaud, sec et poussiéreux qui souffle du nord au sud, en provenance du Sahara entre janvier et mi mars. Il repousse progressivement les vents frais chargés d'humidité empêchant ainsi les pluies à cette période de l'année. D'où un réchauffement progressive jusqu'en avril – mai où il fait très chaud.

A partir de juin, les vents changent de direction avec le réchauffement provoqué par le passage de l'harmattan. L'air frais chargé d'humidité au dessus du golfe de Guinée est attiré sur le continent. Ce flux d'air humide remonte vers le nord et une fois au-dessus du continent, se transforme en systèmes orageux. Ces systèmes se déplacent d'est en ouest, arrosant toute la région avant d'arriver sur l'Atlantique (front intertropical).

La commune de Soumpou de par sa position géographique se trouve à la croisée des chemins de ces différents mouvements de vents.

Sols et végétation :

La Commune rurale de Soumpou fait partie de la zone agro-écologique centre du cercle de Yélimané. Elle est caractérisée par :

La majorité des villages se situe le long des plaines alluviales et des bas fonds. La pluviométrie moyenne annuelle oscille entre 400 et 500 mm par an.

La Térékolé traverse cette zone d'Ouest en Est sur une longueur d'environ 90km avec une large vallée qui reçoit de nombreux affluents. A l'Ouest, nous avons la vallée de la Kolombiné.

La commune de Soumpou présente différents types de sols dont :

- Sols argileux,
- Sols argilo-sableux,
- Sols sablonneux,
- Sols limono –argileux.

La formation végétale de l'espace sylvo-pastoral est la savane arbustive. La taille des arbustes est de l'ordre de 2 à 10 m. Les principales végétales sont : Espèces ligneuses : Bauhinia rufescens, Acacia seyal, Balanites aegypteca, Guiera senegalensis.

Faune

Les ressources cynégétiques ont beaucoup diminué depuis plusieurs années grâce aux pressions anthropiques.

Les grands mammifères sont presque en voie de disparition. On note la présence de phacochère, hyènes, singes, porc-épic, lapin, le matou etc.

La faune de la zone était jadis riche et variée : des dizaines d'espèces ont été observées telles : les lions, éléphants, biches, panthères, Hyènes.

Réseau hydrographique

La commune de Soumpou est caractérisée par un système hydrographique qui présente les caractéristiques des zones semi arides. Pendant la saison sèche, presque toutes les rivières sont à sec.

III. Situation de référence

3.1- Démographie

Les premiers résultats du RGPH ont permis d'estimer la population de la commune de Soumpou à 6 127 habitants dont 3 142 femmes et 2 985 hommes. En moyenne, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Le rapport de 51% de femmes contre 49% d'hommes est caractéristique de la zone de Yélimané où la plupart des hommes émigrent hors du Mali.

La principale ethnie rencontrée est les Sarakolés. La densité est de 10hbts/Km². Une densité inférieure à celle du cercle qui est de 28hbts /km²

Tableau n°02 : Populations de la commune de Soumpou

Désignation	Homme	Femme	Total	Nombre concession,
Takaba	1 099	1 153	2 252	57
Niagnela	688	725	1 413	35
Niakatela	333	351	684	12
Tangadonga	616	651	1 267	50
Bougoundia	249	262	511	27
Total	2 985	3 142	6 127	187

Source : mairie

Tableau N° : Structure par sexe

Population			Taux d'accroissement	Nombre de Ménage
Hommes	Femmes	Total		
2 985	3 142	6 127		

Source :

A l'analyse du tableau, on constate que les femmes sont les plus nombreuses par rapport aux hommes avec 51 %. La population est surtout rurale avec une forte migration.

3.2- Accessibilité

La commune est difficilement accessible pendant l'hivernage. L'accessibilité est également très difficile entre les villages de la commune surtout pendant la saison pluvieuse.

Tableau n°: La distance des villages par rapport au chef lieu de la commune.

Villages	Distance/chef lieu de la commune (Km)	État		
		Bon	Passable	Mauvais
Takaba	Chef lieu de commune			X
Niagnela	03			X
Niakatela	03			X
Tangadonga	05			X
Bougoundia	08			X

Source : mairie

3.3- Ressources naturelles

L'analyse de l'état actuel des ressources naturelles du territoire de la commune de Soumpou a permis de comprendre que tous les problèmes de pauvreté extrême et de faim des populations sont consécutifs à la dégradation de la flore.

Les populations elles mêmes ont démontré que si le couvert végétal se dégrade, les sols, les eaux de surface seront exposés aux actions du vent et de ruissellement. L'érosion non seulement dégrade les sols et les appauvrit, mais aussi provoque le comblement des cours d'eau. Ceux-ci n'arrivent plus à capter une quantité importante d'eau de pluie à cause du comblement, et de garder pendant longtemps cette petite quantité d'eau de ruissellement collectée suite à l'absence des arbres tout au tour. Ainsi, les animaux sauvages n'auront pas ni refuge, ni eau d'abreuvement, la productivité des sols et des pâturages vont baisser, bref toutes les activités liées aux ressources connaîtront une chute de rendement.

Ce qui se traduit d'abord par une baisse de production des activités, puis l'insécurité alimentaire, la pauvreté.

Tous les problèmes sociaux évoqués en haut naitront de ces deux situations.

L'analyse va jusqu'à mettre le doigt sur la très forte responsabilité de l'Homme dans la dégradation des ressources naturelle avec des systèmes d'exploitation ne permettant pas une pérennisation de ces ressources.

Il a été conclu que le développement d'une collectivité, voire d'une communauté rurale ne peut se concevoir sans un système d'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

3.4- Activités socio- économiques

3.4.1. Agriculture

Les principales spéculations cultivées sont le sorgho, le maïs, l'arachide. L'agriculture est pratiquée par toute la population de la commune. La culture attelée est essentiellement celle pratiquée, cependant, le niveau d'équipement agricole est faible.

Le maraichage est pratiqué à petite échelle par les femmes dans presque tous les villages de la commune.

L'essentiel de la production agricole est autoconsommée, soit plus de 80%. L'arachide, le maïs, le sorgho, les produits maraichers sont les plus vendus.

En plus de l'insuffisance de matériels agricoles, l'agriculture dans la Commune de Soumpou est confrontée à la pauvreté des sols, un faible encadrement technique, la difficulté d'accès aux intrants, au faible prix aux producteurs, aux faibles capacités techniques des producteurs, aux dégâts des animaux et des déprédateurs (oiseaux, insectes).

3.4.2. Elevage

L'Elevage dans la commune de Soumpou est sédentaire et extensif. A l'instar des autres communes du cercle. Les animaux concernés sont les bovins 493 têtes, les ovins- caprins 856, les asins 246, les équins 41.

Pendant la période de culture les bovins sont confiés à un berger jusqu'à la fin des récoltes. Les petits ruminants sont sous le contrôle des enfants.

Les pâturages sont insuffisants tant avec des feux de brousse fréquents. Le supplément alimentaire est assuré par les tiges de mil, la paille de brousse, les fanes d'arachide et de niébé stockés sur les hangars.

Quelques nantis payent un peu d'aliment bétail pour les bœufs de labour et les vaches laitières.

Les contraintes de ce sous-secteur sont l'insuffisance d'infrastructure (parcs de vaccinations, puits pastoraux, marché à bétail,...), l'accès difficile aux soins vétérinaire, l'insuffisance de fourrage et des difficultés d'abreuvement en saison sèche.

3.4.3. Exploitation forestière :

L'exploitation forestière se résume au ramassage de bois mort, au prélèvement de bois de services. Les produits provenant des activités forestières ne sont pas destinés à la commercialisation.

3.4.4. La chasse

Elle se caractérise par le braconnage et la chasse collective « Fêlé ». Les produits sont généralement les reptiles et les volatiles.

3.4.5. L'Artisanat

L'artisanat est peu représenté. C'est surtout la confection des outils de la forge .

3.5- Infrastructures et équipements sociaux

3.5.1. Education : Dans la commune il existe trois (03) premiers cycles, pas de second cycle et cinq (05) medersas.

Situation des Ecoles

La commune de Soumpou compte de nombreux établissements scolaires repartis dans les huit villages. La situation de ces écoles se présente comme suit dans le tableau ci-dessous :

Tableau N° les infrastructures scolaires dans la commune de Soumpou

localisation	Salle DC	Age	Etat physique	mode de gestion
Takaba	06	1994	Passable	Décentralisée
Niagnela	03	2015	Bon	Décentralisée
Niakatela	-			
Tangadonga	03	2001	Passable	Décentralisée
Bougoundia	-			
Total	12			

Source : mairie

De par leurs statuts, ces établissements se repartissent comme suit :

- Publiques : 100 %
- communautaire : 00 %

Toutes ces écoles sont construites et se trouvent en état physique acceptable.

Situation des Medersas :

Investissements(nombre de salle de classe)	localisation	âge	Etat physique	mode de gestion
06	Takaba	1998	Passable	Privée
03	Niagnela	-	Passable	Privée
03	Bougoundia	2016	Passable	Privée

02	Niakatela	-	Passable	Privée
----	-----------	---	----------	--------

Source : Mairie

On recense 05 Medersas dans la commune de Soumpou, localisés dans les villages de : Takaba, Niakatela, Bougoundia et Niagnela.

Ces médersas ont précédé l'école dans certains villages et ont un taux de fréquentation relativement élevé.

3.5.2. Santé : Dans la commune Il existe un seul CSCOM localisés dans le village de Takaba

3.5.3. Tableau n° : Infrastructures sanitaires.

Nom des aires	Population	Bâtiments	Date	PMA complet	CSCOM fonctionnel
			ouverture		
Takaba	6 127	03	2011		oui
Total	6 127	03			

Source :Mairie

Les maladies courantes sont : le paludisme, les diarrhées, les tensions, les gastriques, les parasitoses internes, les dermatoses, les dysenteries, le diabète, la malnutrition.

3.5.4. Hydraulique villageoise :

Le tableau suivant donne la situation des infrastructures hydrauliques villageoises de la commune.

Tableau N° : Situation des points d'eau modernes fonctionnels.

villages	Population	Forage fonctionnel	Forage fonct/hbt	Puits moderne fonct.	Hbts/ Puits moderne
Takaba	2 252	08	282	12	188
Niagnela	1 413	08	177	10	141
Niakatela	684	02	342	06	57
Tangadonga	1 267	02	634	06	106
Bougoundia	511	02	256	04	128
total	6 127	22	292	38	161

L'approvisionnement en eau est satisfaisante dans la commune de Soumpou.

3.5.5. Les échanges commerciaux

Dans la commune de Soumpou, les activités commerciales restent dominées par des commerces de divers tenus par les boutiquiers ou les tabliers détaillants.

3.6- Conseil communal

Les partis politiques présents dans la commune sont : l'UM-RDA ; l'ADEMA-PASJ ; l'URD ; YELEMA. Les élections communales de novembre 2016 ont abouti à la mise en place du Conseil Communal de onze (11) conseillers dont 03 femmes. Le taux de renouvellement est de 64 % soit 07 nouveaux élus. Les anciens conseillers reconduits sont au nombre de 04.

Tableau n° : Liste des membres du conseil communal

N°	Noms et Prénoms	Profession	Sexe	Partis Politiques
1.	Cheickné KANTE	Maire	M	UM-RDA
2.	Maciré FOFANA	1 ^{er} Adjoint	M	URD
3.	Sidi KANTE	2 ^{ème} Adjoint	M	RPM
4.	Mody DIAWARA	3 ^{ème} Adjoint	M	UM-RDA
5.	Lassana DEMBELE	Conseiller	M	ADEMA-PASJ
6.	Waly NIAKATE	Conseille	M	URD

7.	Hawa KANTE	Conseillère	F	ADEMA-PASJ
8.	Siré NIAKATE	Conseiller	M	ADEMA-PASJ
9.	Dalla DOUCOURE	Conseillère	F	URD
10	Sira TRAORE	Conseillère	F	UM-RDA
11	Hamadi KANTE	Conseiller	M	YELEMA

Source : Préfecture de Yélimané

3.7- Mobilisation des ressources

Les impôts et les taxes constituent les principales ressources financières de la commune. Elles permettent de faciliter le fonctionnement de la collectivité. Le taux de mobilisation de ces ressources est très insuffisant et varie selon les années. En effet, le taux de recouvrement n'est pas satisfaisant. Les élus doivent développer les stratégies pour recouvrer les impôts et taxes dans le délai prédéfini (31 mars) afin d'exécuter le maximum d'actions programmées dans les plans annuels de développement. En plus des ressources financières de la commune, le Maire doit multiplier les démarches auprès des partenaires pour solliciter l'apport de ceux-ci qui viennent en complément de celles de la commune.

Tableau n° : Grille d'estimation de la capacité locale de mobilisation de la commune sur les trois dernières années (2014-2016)

Contribution	Années	Montants			Moyenne des trois années
		2014	2015	2016	
Prélèvement Obligatoire		1 801 286	1 707 219	1 611 750	1 706 751
Etat (Subvention et Dotation)		18 791 140	24 051 410	2 673 066	23 192 205
Autres (ANICT)		15 947 421	6 307 403	8 556 967	10 270 597
Total Général :		36 539 847	32 066 032	36 902 783	17 134 739

Source : Maire

Eu égard ces données, la capacité de mobilisation des ressources propres, subventions et d'autres transferts de l'Etat sont évaluées à dix sept millions cent trente quatre mille sept cent trente neuf francs CFA.

En plus de cette évaluation, il est aussi nécessaire d'estimer les possibilités de financement des actions de développement pour les cinq (5) prochaines années. Pour cela, il s'agit de faire une appréciation réaliste des ressources financières

potentiellement mobilisables notamment les subventions de l'état, les appuis financiers possibles des partenaires et de sonder les ressortissants sur leurs prévisions d'investissement. Le cumul de ces engagements financiers donne une idée générale sur la capacité de mobilisation des ressources pour financer les projets d'investissement de développement communautaire.

Tableau n° : Grille d'estimation des engagements financiers pour la commune (2018/2022)

Années	2018	2019	2020	2021	2022
Contribution					
Etat	12 925 000	14 500 000	17 700 000	20 650 000	21 750 000
Ressortissants	1 250 000	1 500 000	2 300 000	4 350 000	4 500 000
Total :	14 175 000	16 000 000	20 000 000	25 000 000	26 250 000
Total général :	101 425 000				

Au regard de ces données, elles dégagent une estimation possible de **101 425 000 FCFA** pour le financement des actions du présent Programme de Développement Economique Social et Culturel. Cette estimation tient compte de l'engagement des ressortissants qui sont des acteurs importants dans le développement de la commune.

3.8- Partenariat

La commune de Soumpou fait figure de parents pauvres en matière de partenaires techniques et financiers du développement local. Pratiquement les partenaires interviennent peu dans le développement économique social et culturel de la commune de Soumpou. Quelques rares interventions des partenaires doublées des actions de la commune sont insignifiantes pour amorcer le développement local.

A ce stade le conseil communal doit démarcher d'autres bailleurs pour faciliter le financement des actions prioritaires de la population.

Le tableau ci-dessous retrace les partenaires intervenants dans la commune de Soumpou

Tableau N°: Partenaires Techniques et Financiers et Programmes de développement intervenant dans la Commune

N°	Sigle	Noms	Domaines d'intervention	Zones couvertes
1	ETAT	ETAT	Résilience, renforcement capacité, appui accompagnement	Commune
2	ANICT	Agence d'Investissement des Collectivités Territoriales	Développement local	Commune

3	SICM	Syndicat Inter collectivités Meraguemou	Appui à la maîtrise d'ouvrage du Développement	Commune
4	MIGRANTS	-	Développement local	Commune
5	AMSCID	Association Malienne pour la Solidarité et de la coopération Internationale pour le Développement	Agriculture	Commune

4. Problématique de l'aménagement du territoire

Tout projet de développement s'appuie sur des potentialités et des contraintes. Les difficultés liées aux actions de développement sont transformées en atouts pour assurer la qualité et la rentabilité afin de servir la communauté.

4.5. Potentialités/opportunités

Les renseignements fournis font l'état de l'existence de potentialités et d'atouts non négligeables mais également de nombreuses contraintes à l'épanouissement économique, social et culturel. Les potentialités et les atouts sont entre autres:

a) Domaine de l'Economique

- Existence de foire importante,
- Existence d'opportunités génératrices de revenus,
- Existence des commerçants

b) Domaine de la production agro-pastorale

- Existence d'un potentiel de terres cultivables,
- Disponibilité d'un potentiel énergétique notamment en matière d'énergie solaire, éolienne,
- Existence de population vouée à l'agriculture,
- Existence de cheptel important,
- Existence d'infrastructures pastorales,
- Existence de techniciens d'encadrement,
- Existence de coopérative d'éleveurs,
- Existence de banque de céréale.

c) Domaine de l'éducation

- Existence des enfants scolarisables,
- Existence des structures de gestions des écoles,

- Existence d'une politique communale pour l'éducation,
- Existence d'un gouvernement d'enfants pour l'école,
- Existence d'ONG pour l'éducation.

d) Domaine de la Santé

- Existence des structures de Santé,
- Existence d'une politique communale sanitaire,
- Existence d'organes de gestion des centres de santé,
- Existence d'une mutuelle de santé,
- Existence de partenaires techniques et financiers,
- Existence de pharmacie...

e) Domaine de transport et communication

- Existence d'axes routiers,
- Existence de réseau téléphonique,
- Existence de radio communautaire,
- Existence de syndicat des transporteurs,
- Existence d'une gare routière...

f) Domaine artisanal et touristique

- Existence de matières premières artisanales,
- Existence de sites touristiques.

g) Domaine de l'environnement

- Existence d'importantes mares,
- Existence des matériaux de construction (graviers, sables, moellons, argiles et latérite),

4.6. Les Contraintes/problèmes de développement

Compte tenu de la relative homogénéité de la commune, la stratégie de son développement doit être envisagée de manière globale, tout en considérant les multiples contraintes. Les contraintes sont entre autres :

a) Domaine de l'économie locale

- Insuffisance d'espace aménagé,
- Insuffisance des artisans qualifiés (corporations),
- Faible taux de mobilisation des ressources fiscales,

b) Domaine agro-pastoral

- Dégradation des terres et baisse de la fertilité;
- Exode rurale,
- Faible pratique des nouvelles techniques culturales et intrants,
- Personnel d'encadrement insuffisant,
- Piste pastorale non respectée,
- Insuffisance dans la gestion d'infrastructures pastorales,
- Coopératives peu fonctionnelles...

c) Domaine de l'éducation

- Insuffisance du personnel enseignant qualifié ;
- Faible taux de scolarisation, particulièrement les filles ;
- Insuffisance des structures éducatives (alphabétisation) ;
- Taux de déperdition trop élevé,
- Faible organisation des associations des parents d'élèves,
- Insuffisance de cantine scolaire,
- Insuffisance des points d'eau potable dans les écoles,
- Insuffisance des équipements et de matériels didactiques,
- Méconnaissance des droits des enfants.

d) Domaine de la Santé

- Mal nutrition des populations en particulier les enfants ;
- Insuffisance de structures socio – sanitaires ;
- Insuffisance du personnel médical qualifié
- Faible fréquentation des structures sanitaires ;
- Insuffisance du dispositif d'assainissement ;
- Insuffisance de fonctionnement de certains centres de santé,
- Insuffisance d'eau dans les centres de santé,
- Centre de santé non sécurisé,

e) Domaine de transport et communication

- Enclavement de la commune,
- Insuffisance de la couverture téléphonique,

f) Domaine artisanal et touristique

- Artisans non organisés,
- Absence d'accompagnement des artisans,
- Difficulté d'accès aux crédits bancaires ;
- Sites touristiques non valorisés...

g) Domaine de l'environnement

- L'ensablement.
- Ensablement des points d'eau et agression par les plantes aquatiques
- Réduction quantitative et qualitative de la micro -faune et de la micro – flore
- Dégradation du couvert végétal (ligneux et herbacé) : brûlis, déboisement accéléré ; défrichement anarchique ; mutilation des arbres dans le but de nourrir les animaux ;
- Dégradation des sols et des berges des cours d'eau (érosion, latérisation, usures)
- Insuffisance dans le fonctionnement des brigades de surveillance,

5. Les Grandes Orientations Stratégiques de développement

6.1. Orientations stratégiques

Pour l'atteinte des objectifs du développement fixés, la commune de Soumpou a élaboré un Programme de développement basé sur sept (7) grandes orientations stratégiques à savoir :

- ❖ Assurer l'autosuffisance alimentaire
- ❖ Améliorer l'accès à l'eau potable dans la commune,
- ❖ Promouvoir l'éducation, les sports et la culture,
- ❖ Développer la couverture socio sanitaire dans la commune,
- ❖ Améliorer des sources de revenus de la population,
- ❖ Améliorer l'accès au service de l'énergie,
- ❖ Renforcer la protection et la gestion de l'environnement et la lutte contre le changement climatique,
- ❖ Œuvrer pour une coopération décentralisée au service du développement.

6.2. Articulation entre les politiques sectorielles et les politiques de développement à l'échelle locale et communale

Le programme de Développement Economique Social et Culturel de la commune rurale de Soumpou s'articule autour des politiques sectorielles de développement en l'occurrence :

- L'Etude Prospective Mali 2025 ;
- Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ;
- la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP) ;
- Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD),
- Plan stratégique de développement régional de Kayes,
- Schéma régional d'aménagement du territoire de Kayes,
- Le Schéma d'Aménagement du Territoire du cercle de Yélimané (SLAT)

La planification des activités du présent Programme Développement Economique Social et Culturel a fait référence à un certain nombre d'indicateurs, une vision stratégique de développement toute chose qui donne un caractère réaliste d'élaboration et d'exécution du PDESC. Ces indicateurs ont trait aux infrastructures et se fondent sur les critères suivants :

- la capacité d'autofinancement de la commune à travers une évaluation sommaire du bilan du précédent PDESC, la capacité financière de la commune à partir du prélèvement obligatoire et afin l'engagement financiers des partenaires au développement ;
- Les Politiques sectorielles en termes de réalisation d'infrastructures socio de bases et les OMD. Il s'agit notamment de : 1 point d'eau pour 400 habitants, 1 CSCOM dans un rayon de 15 Km, 1 Ecole dans un rayon de 5 km et 1 classe pour 30 élèves.

Le Plan d'Investissement Pluriannuel (PIP) 2018-2022 de la Commune Rurale de Soumpou

Secteurs	Sous-secteurs	Objectifs	Actions retenues	Localisations	Coûts estimatifs en millions CFA	Année de mise en œuvre					Contributions (%) en millions de F CFA			
						18	19	20	21	22	Vill	Com	Etat	PT F
Ressources humaines	Education	Améliorer et promouvoir la qualité de l'éducation sport et culture	Création d'un second cycle	Takaba	200 000	X						100		
			Construction et équipement de salles de classe pour second cycle + Direction	Takaba	41 000 000	X	X					15		85
			Recrutement de 07 enseignants	Takaba,Tangadonga, Niagnela	27 000 000	X	X	X	X	X		100		
			Sensibilisation des parents pour la fréquentation des filles	Takaba	300 000	X	X	X	X	X		100		
			Dotation des écoles en matériels scolaires	Takaba,Tangadonga, Niagnela	2 274 750	X	X	X	X	X		50		50
			Réhabilitation des salles de classe et réparation des mobiliers	Takaba	1 317 785	X	X					100		
			Réalisation clôture des écoles	Takaba,Tangadonga, Niagnela	40 762 785	X	X	X	X	X	5	15		80
			Création d'une école	Niakatela	200 000	X					100			
			Réalisation de 2 blocs de 3 latrines	Takaba	4 000 000	X	X	X	X	X		15		85
			Formation continue des enseignants	Commune	3 000 000	X	X	X	X	X		100		

			Construction logement des enseignants	Takaba,Tangadonga, Niagnela	18 737 250	X	X	X	X	X	80	20		
Total Sous Secteur Education					138 792 570									
Santé et développement social	Développer la couverture sanitaire et améliorer la fréquentation des centres de santé, Promouvoir la solidarité et renforcer les actions humanitaires	Construction de centres de santé secondaires	Tangadonga, Niagnela, Niakatela, Bounvoudia	32 000 000	X	X	X	X	X	10	20		70	
		Recrutement d'un personnel de santé qualifié 01 sage-femme, 01infirmiers	Takaba	16 500 000	X	X	X	X	X	20	80			
		Dotation du centre de Santé en matériels	Takaba	5 600 000	X	X	X	X	X		20		80	
		Construction d'un CCDSSES	Takaba	70 000 000	X	X	X	X	X	10	90			
		Mise en place répertoire de couches vulnérables	Commune	700 000	X	X	X	X	X	100				
		Total Sous Secteur Santé et Développement Social					124 800 000							
Sports Art et culture	Développer les activités sportives et culturelles	Construction d'un stade municipal	Takaba	65 000 000	X	X	X	X	X	20		80		
		Construction d'une maison des jeunes	Takaba	30 000 000	X	X	X	X	X	20		80		
		Organisation et renforcement de la capacité de la jeunesse	Commune	500 000	X	X	X	X	X	100				
Ressources humaines	Total Sous Secteur Sports Arts et Cultures					95 500 000								
	Artisanat et tourisme	Valorisation des sites touristiques	Formalisation de l'association des artisans	Commune	50 000	X	X	X	X	X	100			
Aménagement et														

			valorisation des sites touristiques	Commune	5 000 000								15		85	
Total Sous Secteur Artisanat et tourisme					5 050 000											
TOTAL SECTEUR RESSOURCES HUMAINES					364 142 000											
Economie Rurale	Agriculture	Assurer la sécurité alimentaire	Utilisation de semences améliorées et engrais organiques	Commune	3 000 000	X	X	X	X	X	5	15	80			
			Lutte contre les déprédateurs	Commune	5 000 000	X	X	X	X	X	10	30	60			
			Appui à l'installation de magasins d'approvisionnement en intrants agricoles	Takaba	2 500 000	X	X	X	X	X	X	100				
			Réalisation de retenues d'eau	Commune	PM											
			Renforcement des capacités des femmes sur les activités génératrices de revenus	Commune	1 000 000	X	X	X	X	X		80	20			
	Total Sous Secteur Agriculture					11 500 000 +PM										
	Elevage	Promouvoir le Service de l'élevage	Faciliter l'accès de l'aliment bétail aux éleveurs	Commune	PM											
			Renforcement des capacités des éleveurs	Commune	3 000 000	X	X	X	X	X	30	70				
			Réalisation de pistes de transhumance	Commune	2 000 000	X	X	X	X	X		100				

			Réalisation de parc de vaccination	Takaba	30 000 000	X	X	X	X	X	10	40		50	
			Favoriser les productions animales et psycoles par la formation et l'appui des acteurs	Commune	4 000 000	X	X	X	X	X		60		40	
			Organisation de journées de concertation sur l'élevage	Commune	2 000 000	X	X	X	X	X		40		60	
			Réalisation d'aire d'abatage	Takaba	4 000 000	X	X	X	X	X		50		50	
			Réalisation de mare	Commune	80 000 000						10	10		80	
Total Sous Secteur Elevage					135 000 000										
	Environnement et Assainissement	Promouvoir l'économie verte et assurer un cadre de vie hygiénique et sanitaire	Renforcement de la gestion durable des ressources naturelles (régénération naturelle assistée)	Commune	3 000 000	X	X	X	X	X		30		70	
			Création des pépinières et de bosquets villageois	Commune	5 000 000							10	40		50
			Aménagement des berges cours d'eau	Commune	PM										
			redynamisation des brigades villageoises de surveillance	Commune	500 000	X	X	X	X	X			100		
			Renforcement des associations d'assainissement en	Commune	800 000	X	X	X	X	X			50		50

			équipement et matériels d'assainissement											
Total Sous Secteur Environnement et Assainissement					9 300 000 +PM									
TOTAL SECTEUR ECONOMIE RURALE					155 800 000 + PM									
	Hydraulique	Améliorer le taux d'approvisionnement en eau potable	Réalisation de mini AEP	Tangadonga Bougoundia	30 000 000	X	X	X	X		10	20		70
Total Sous Secteur Hydraulique					30 000 000									
Equipement / Infrastructures	Pistes, routes et téléphonie	Faciliter la circulation des personnes et des biens	Réalisation de pistes rurales	Commune	PM									
	Bâtiments/ Electrification	Améliorer le cadre de vie et de travail et renforcer l'accès à l'énergie nouvelle et renouvelable	Electrification rurale	Takaba	PM									
			Construction d'un centre d'accueil	Takaba	30 000 000	X	X	X	X	X		15		85
			Réalisation d'un marché hebdomadaire	Takaba	25 000 000	X	X	X	X	X		20		80
Total Sous Secteurs Pistes Bâtiments Electrification					55 000 000 + PM									

TOTAL SECTEUR INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENT					85 000 000 + PM									
Administra- tion communale		Renforcer les capacités des élus et agents et améliorer les conditions de travail	Renforcement des capacités des acteurs communaux sur leurs rôles et responsabilités	commune	2 000 000	X	X	X	X	X		100		
			Equipement de la mairie en matériels informatiques, mobiliers de bureau, moto	commune	15 000 000	X	X	X	X	X		15		85
			Organisation de 2 cadres de concertations entre acteurs communaux	commune	2 000 000	X						100		
			Organisation journée citoyenne	commune	3 500 000	X	X	X	X			50		50
	Total Administration communale					22 500 000								
TOTAL GENERAL PDESC					627 442 000 + PM									

Plan an annuel 2018-2019

Sous-secteurs	Actions retenues	Localisations	Coûts estimatifs en millions CFA	Prise en charge en %			
				Vill	Com	Etat	PTF
	Création d'un second cycle	Takaba	200 000		100		
Education	Recrutement d'enseignants	Takaba, Tangadonga, Niagnela	5 400 000		100		
	Construction et équipement de 3 salles de classes pour second cycle + Direction	Takaba	41 000 000		15		85
	Création d'école fondamentale	Niakatela	200 000	100			
	Dotation des écoles en matériels didactiques	Takaba, Tangadonga, Niagnela	500 000		50		50
	Sensibilisation des parents pour la scolarisation des filles	Takaba	100 000		100		
	Réhabilitation de salles de classe et réparation de mobiliers	Takaba	700 000		100		
	Réalisation de clôture des écoles	Takaba, Tangadonga, Niagnela	8 152 557	5	15		80
	Construction de logements d'enseignants	Takaba, Tangadonga, Niagnela	3 747 450	80	20		
	Réalisation d'un bloc de trois latrines	Takaba	2 000 000		15		85
	Formation continue des enseignants	commune	600 000		100		
Sous Total Education			62 600 000				
Santé et Développement Social	Recrutement de personnel de santé qualifié	Takaba	3 300 000	20	80		
	Construction de centres secondaires de santé	Bougoundia	8 000 000	10	20		70
	Dotation de centre de santé en matériels	Takaba	1 120 000		20		80
	Construction d'un CCDSSES	Takaba	14 000 000		10	90	
	Mise en place répertoire de couches vulnérables	Commune	700 000		100		
Sous Total Santé et Développement Social			27 120 000				
Sports Arts et Culture	Construction d'un stade municipal	Takaba	13 000 000		20		80

	Organisation et renforcement de la capacité de la jeunesse	Commune	250 000		100		
	Construction maison des jeunes	Takaba	6 000 000		20		80
Sous Total Sports Arts et Culture			19 250 000				
Artisanat et tourisme	Formalisation de l'association des artisans	Commune	50 000				
	Aménagement et valorisation des sites touristiques	Commune	1 000 000				
Sous Total Artisanat et tourisme			1 050 000				
TOTAL SECTEUR RESSOURCES HUMAINES			110 020 000				
Agriculture	Distribution, utilisation de semences améliorées et engrais	Commune	600 000	5	15	80	
	Lutte contre les déprédateurs	Commune	1 000 000	10	30	60	
	Appui à l'installation de magasins d'approvisionnement en intrants agricoles	Takaba	500 000		100		
	Réalisation de retenues d'eau	Commune	PM				
	Renforcement des capacités des femmes sur les activités génératrices de revenus	Commune	500 000		80	20	
Sous Total Agriculture			2 600 000 +PM				
Élevage	Faciliter l'accès des éleveurs en alimentation bétail	Commune	PM				
	Renforcement des capacités des éleveurs	Commune	600 000	30	70		
	Réalisation de piste de transhumance et de passage secondaire	Commune	2 000 000		100		
	Formation et suivi des acteurs de la production animale et piscicole et valorisation des sous produits	Commune	1 000 000		60		40
	Organisation des journées de concertation sur la problématique de l'élevage	Commune	500 000		40		60
	Réalisation de parc de vaccination	Takaba	30 000 000	10	40		50
	Réalisation d'aire d'abatage	Takaba	4 000 000		50		50
	Réalisation de mares	Commune	80 000 000	10	10		80
Sous Total Elevage			118 100 000 +PM				

Environnement et Assainissement	Renforcement de la gestion durable des ressources naturelles (régénération naturelle assistée)	Commune	600 000		30		70
	Création de pépinières et de bosquets villageois	Commune	1 000 000	10	40		50
	Redynamisation et formation de brigades villageoises de surveillance	Commune	100 000		100		
	Renforcement des associations d'assainissement en équipement et matériels d'assainissement	Commune	400 000		50		50
Sous Total Environnement et Assainissement			2 100 000				
TOTAL SECTEUR ECONOMIE RURALE			122 800 000 +PM				
Hydraulique	Réalisation de mini adduction d'eau potable	Tangadonga Bougoundia	30 000 000	10	20		70
Sous Total Hydraulique			30 000 000				
Pistes, routes et téléphonie	Aménagement de pistes rurales	Commune	PM				
Bâtiments / électrification	Electrification village	Takaba	PM				
	Construction d'un centre d'accueil	Takaba	6 000 000		15		85
	Réalisation d'un marché hebdomadaire	Takaba	5 000 000		20		80
	Total Sous Secteur Bâtiments / électrification			11 000 000 + PM			
TOTAL SECTEUR INFRASTRUCTURE ET BATIMENTS			41 000 000 + PM				
Administration Générale	Equipe ment de la mairie en matériels informatiques, mobiliers de bureau, motos	Commune	3 000 000		15		85
	Renforcement des capacités des acteurs communaux sur leurs rôles et responsabilités	Commune	1 000 000		100		
	Organisation de 2 cadres de concertation entre acteurs communaux	Commune	1 000 000		100		
	Organisation de la journée de citoyenneté communale	Commune	700 000		50		50

Sous Total Administration Générale	5 700 000				
TOTAL	279 520 000 + PM				

Le Cadre institutionnel de mise en œuvre et de suivi évaluation

○ Mécanisme de suivi

Une commission de suivi sera créée par le conseil communal chargé de faire l'état des ressources mobilisées, la mise en œuvre du PDESC, Informer le conseil communal sur les difficultés rencontrées et faire des propositions de solutions pour aplanir les problèmes.

A chaque session ordinaire du Conseil, la commission de suivi fera un compte rendu détaillé sur la mise en œuvre du PDESC permettant à tous les élus et d'autres acteurs de développement local de s'enquérir de l'état d'exécution des activités planifiées.

○ Evaluation annuelle du PDESC

L'évaluation de la tranche annuelle du PDESC sera faite chaque année avec la participation de tous les villages et partenaires de la commune. A l'issue de cette évaluation une analyse des résultats permettra au conseil Communal de faire des réajustements nécessaires et la conduite à adopter face au défi du développement.

○ Budgétisation annuelle

Cet instrument dont l'élaboration est indispensable est le cadre d'exécution du PDSEC. Au cours de l'élaboration des budgets annuels, il est pris en compte une tranche annuelle du PDSEC. Pour cela, le budget de la collectivité doit être un Budget programme.

○ Diffusion du PDESC

Cette étape est le point culminant du processus d'élaboration du PDESC et sa mise en œuvre. Pour cela le Conseil Communal a la responsabilité morale de diffuser le PDESC par tous les moyens. Cette diffusion peut se faire par voie de presse ou au cours d'un espace permanent d'échanges entre acteurs et partenaires de la commune.

Listes des membres du comité de pilotage de l'élaboration du PDESC de la commune de Soumpou

N°	Noms et Prénoms	Fonction
01	Sidi KANTE	2 ^{ème} Adjoint au Maire
02	Idrissa SAMAKE	Secrétaire Général
03	Adama DIAKITE	Directeur d'Ecole
04	Daba KONE	Chef de poste Medicale

Liste des participants aux journées de concertation intercommunautaire

N°	Prénom	Nom	Fonction	Localité
1	Cheickné	Kanté	Maire	Takaba
2	Mody	DIAWARA	3 ^{ème} Adjoint Maire	Tangadonga
3	Idrissa	SAMAKE	Secrétaire Général	Takaba
4	Waly	NIAKTE	Conseiller Communal	Niagnela
5	Mamadou	KANTE	Conseiller Communal	Takaba
6	Hamadi	KANTE	Notable	Takaba
7	Issa	NIAKATE	Chef de village	Niagnela
8	Cheickné	DIAWARA	Chef de village	Tangadonga
9	Mody	KANTE	Chef de village	Takaba
10	Hamady	KANTE	Notable	Takaba
11	Demba	KANTE	Chef de village	Takaba
12	Diemou	KANTE	Notable	Takaba
13	Kandé	KANTE	Notable	Takaba
14	Bakary	SISSOKO	Notable	Takaba
15	Garan	GARRY	jeunesse	Takaba
16	Sidi	KANTE	2 ^{ème} Adjoint Maire	Takaba
17	Moïse	DEMBELE	Régisseur	Takaba
18	Cheickné	DIAGOURAGA	Notable	Takaba
19	Mahamadou	DOUCOURE	Chef de village	Niakatela
20	Makan	KANTE	Notable	Takaba
21	Tountou	NIAKATE	Notable	Tangadonga
22	Mamoudou	DIAGOURAGA	Chef de village	Bougoundia
23	Bandiougou	FOFANA	Imam	Takaba
24	Bakary	KANTE	Notable	Takaba
25	Boubou	KANTE	Notable	Takaba
26	Araby	KANTE	Notable	Takaba
27	Cheick O	DIAGOURAGA	Notable	Takaba
28	Awa	KANTE	Conseillère communale	Takaba
29	Simballa	NOMOGO	Notable	Niagnela
30	Sira	TRAORE	Conseillère communale	Takaba
31	Dalla	DOUCOURE	Conseillère communale	Takaba
32	Lassana	TANDIA	Notable	Takaba
33	Madou	COULIBALY	Notable	Tangadonga
34	Gollé	KANTE	Notable	Takaba
35	Bakary	DIAWARA	Notable	Tangadonga
36	Karamoko	DEMBELE	Notable	Tangadonga
37	Mahamadou	NIAKATE	Notable	Tangadonga
38	Siré	NIAKATE	Conseiller	Niagnela
39	Mahamadou	DIAWARA	Notable	Tangadonga
40	Hamidou	TAMBOURA	Directeur	Meraguemou
41				
42				

Liste des participants à l'atelier de planification

N°	Prénom	Nom	Fonction	Localité
1	Cheickné	Kanté	Maire	Takaba
2	Mody	DIAWARA	3 ^{ème} Adjoint Maire	Tangadonga
3	Idrissa	SAMAKE	Secrétaire Général	Takaba
4	Waly	NIAKTE	Conseiller Communal	Niagnela
5	Mamadou	KANTE	Conseiller Communal	Takaba
6	Sira	TRAORE	Conseillère communale	Takaba
7	Dalla	DOUCOURE	Conseillère communale	Takaba
8	Sidi	KANTE	2 ^{ème} Adjoint Maire	Takaba
9	Moïse	DEMBELE	Régisseur	Takaba
10	Awa	KANTE	Conseillère communale	Takaba
11	Daouda Moussa	TRAORE	Chef SLPIA	Yélimané
12	Nouhoum	MALLE	Chef Génie Rural	Yélimané
13	Siaka	COULIBALY	Chargé SE Agriculture	Yélimané
14	Hamadoun A	DICKO	Chef de Poste Vétérinaire	Yélimané
15	Mohamed Tiémoko	KONE	Médecin	Yélimané
16	Kassoum	BENGALY	Chef Bureau Domaine	Yélimané
17	Dramane	SOGOBA	CAP	Yélimané
18	Hamidou	TAMBOURA	Directeur SICM	Yélimané
19	Mahamadou B	TOURE	Conseiller technique SICM	Yélimané
20	Brahima	DIANY	Chargé de mission Montreuil	Yélimané

